



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

AVIS PUBLIC

PROJET : **Projet de recharge de plage - Secteur à l'est du quai**

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes requiert des soumissions pour la réalisation des travaux de recharge de la plage située à l'est du quai municipal. Depuis des années, les tempêtes successives endommagent les berges de ce secteur et font reculer la falaise. Les travaux proposés visent la protection optimale de l'ensemble de ce secteur afin d'éviter que les dommages ne s'étendent à l'infrastructure routière ainsi qu'aux infrastructures municipales et privées qui se trouvent à proximité de la berge.

Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, la production et le transport des matériaux granulaires qui seront utilisés pour la recharge ainsi que la mise en place de ces derniers. Les travaux s'étendront sur une longueur de  $\pm 1,3$  km.

Il est à noter que le projet, qui fait l'objet de la présente demande de soumission, n'a pas encore obtenu toutes les approbations requises (dont l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – MELCC et du ministère des Pêches et Océans Canada – MPO). L'adjudication du contrat demeure donc conditionnelle à la réception de toutes les approbations requises.

De plus, l'octroi du contrat est conditionnel au financement de la Municipalité et des autres autorisations requises (si nécessaire; règlement d'emprunt, etc.).

Le Soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la FQM en date du 10 novembre 2020.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des Soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : « **10 décembre 2020 à 10h00** »

Lieu du dépôt des soumissions : 471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outarde, Québec, Canada, G0H 1M0

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO), l'Accord Québec-Nouveau-Brunswick (AQNBN), l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union Européenne (AECG) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).



Les Soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 10 novembre 2020.

Dania Hovington  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
Municipalité de Pointe-aux-Outardes